



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 28 janvier 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Fin de l'information consultation du projet de fermeture de la boutique de Losserand AD Paris Centre

Une fermeture de boutique Orange inutile (prévue pour le 28 février). La direction offre à la société Téléphone Store les locaux alors qu'elle laissait croire qu'on ne faisait pas de ventes, encore un moyen d'organiser de la sous-traitance en distribution en défaveur des emplois des salariés de France Télécom et en défaveur des recrutements externes ! **Pour les horaires, nous avons négocié le maintien des horaires des apprentis.**

Nous avons demandé à nouveau la garantie du reclassement du responsable de boutique à poste équivalent tout comme les autres salariés! **En ce qui concerne ce poste, c'est une suppression d'emploi pure et simple.** La direction ne prend même plus en compte dans ces dossiers le personnel d'encadrement.pour la direction les cadres n'existent pas ou ne sont pas des salariés comme les autres! Nous demandons à consulter le schéma directeur 2010 de la politique distribution.d'autres fermetures sont à craindre...De plus les salariés en AD vivent des situations insécuritaires car ils ouvrent ou ferment des boutiques seuls alors que la direction reconnaît qu'il faut être au moins 2 ! L'absence de recrutements y compris externes met nos salariés en situations dangereuses.

La CFE-CGC/UNSA a voté contre cette fermeture de boutique qui n'est pas indispensable et qui permet une suppression d'emploi supplémentaire.

Vote : 20 contre à l'unanimité

Fin de l'information consultation sur le projet de rattachement des activités de production of-fres Data et XOIP et centre support Client IdF de l'UIA vers le CSE

Un dossier incomplet et plein de zones d'ombre sans consultation des représentants du personnel! La direction demande aux élus du CE de rendre un avis alors que le CHSCT de l'UIA a voté une expertise dont nous n'avons pas encore les conclusions. Ce projet impacte 70% du personnel de l'UIA sans qu'il ne soit tenu compte de leurs préoccupations. **400 salariés seront vraisemblablement amenés à se déplacer sur d'autres sites en grande banlieue (Villabé).** sans étude préalable et analyse des risques psychosociaux. Ce dossier est incomplet. Autres zones d'inquiétude un seul préventeur couvrirait les personnels supplémentaires dépendant du CSE de Villabé couvrant ainsi un effectif de 1000 personnes. Un CHSCT CSE avec moins d'élus que ne le prévoit le code du travail. Pour la direction ce n'est qu'un changement de rattachement...en attendant les consignes de réorganisations de DCE....

Après discussion, la direction propose enfin de tenir compte du calendrier de l'expertise et de reculer la réorganisation après avoir pris connaissance des conclusions, ce qui devrait reporter le projet au 1^{er} avril 2010....C'est une première reconnaissance mais cela limite sévèrement le temps attribué à l'expertise...Les élus du CE confirment leur demande de consulter les CHSCT de l'UIA et du CSE et ensuite le CE afin de compléter leur vision du dossier et d'entendre les attentes de tous les salariés.

Vote : reporté sine die donc jusqu'à consultation des CHSCT

Information sur le bilan des heures supplémentaires 2008

Un bilan obligatoire pour la direction sur les heures complémentaires et supplémentaires. 3500 personnes soit **1 personne sur 4** est concernée dans les domaines technique et clients principalement. Une **moyenne de 40h par personne** dans le domaine Technique et **30h environ dans le domaine Client.** Au final, **c est près de 1000 ETP utilisés en heures supplémentaires** et donc 1000 personnes qui ont vu leur poste supprimé à tort...Ces tableaux ne tiennent pas compte des heures supplémentaires réalisées et non payées par la direction notamment les temps de log et delog, les temps de pauses. **Pour un conseiller client, c'est au final 150 heures supplémentaires de travail non payées par an ! Pour les cadres, la direction n'incite pas à la déclaration d'heures supplémentaires,** ce qui est discriminant ! De nombreux vendeurs et techniciens démarrent des journées en clientèle très tôt et finissent tard au bureau pour gérer l'administratif.

La CE-CGC/UNSA demande que des pointeuses soient mise en place là où le travail est « posté » ce qui permettrait une comptabilité des heures claire et sans contestation. Les apprentis sont aussi soumis aux heures supplémentaires ! Ce qui nous démontre leur caractère productif et non apprentissage. Au final **2/3 des heures supplémentaires ne sont pas déclarées et donc pas payées !!**

Information sur l'état de la sous traitance 2008/2009 en DT IdF

Le point est reporté car l'information a été partielle. Il ya eu quelques chiffres de transmis sur la sous traitance en UI, mais rien pour les AVSC.....alors que nous savons qu'un **appel sur 4 est sous traité ! Dans les UI c'est jusqu'à 40% de sous traitance.** Nous savons que les postes supprimés chez France Télécom y compris en DT sous motif de sureffectif, ce sont retrouvés chez nos sous- traitants.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Fonctionnement du CE

? **La sous commission prestations sociales pilotées par la CFDT n'a toujours pas de président...** Nous attendons une proposition pour le prochain CE de février... C'est une occasion de perdre pour nos collègues de la CFDT de faire entendre leur voix et les avis de leurs électeurs.

La CFDT a aussi décidé de ne pas participer au bureau même pour défendre ses divergences. Nous le regrettons, mais nous ne pouvons accepter la diffusion de tracts diffamatoires sur le fonctionnement du CE.

? **Remplacement de membres de commissions :**

Pour la CFE/CGC/UNSA Brigitte Guy AE Sud IdF remplace Thierry Blandin (parti en retraite) pour la commission Formation ;

Pour la CFE/CGC/UNSA Myriam Bahloul AVSC Ouest remplace Thierry Blandin (parti en retraite) pour la commission ASC ;

Pour la CFE/CGC/UNSA Corinne Bouhassoune UI Est remplace Michel Guichard pour la sous commission enfance.

Voté à l'unanimité

? **Budget prévisionnel AEP (budget de fonctionnement)**

14 votes pour : CGT, SUD et CFE-CGC/UNSA **6 votes contre FO et CFDT**

? **Budget ASC**

Deux propositions de budget ont été présentées : 1 CGT et 1 SUD.

Pour la CFE-CGC/UNSA, nous dénonçons le budget présenté par la CGT qui supprime la possibilité d'avoir des chèques cadeaux pour Noël. Tout le monde aurait des colis équitables !!!! Alors, que 90% des salariés optent pour les chèques cadeaux.

Par ailleurs, ils suppriment carrément la prestation de rentrée scolaire, qui concerne des milliers de salariés de notre DT. Nous ne pouvons accepter cette option.

La CGC votera le budget SUD qui tient compte du réalisé 2009 et qui reconduit les prestations connues

Budget CGT non retenu : 15 votes contre CFDT/CFE-CGC/UNSA/FO/SUD **5 pour CGT**

Budget Sud retenu : 9 votes pour SUD/CCFE-CGC/UNSA **2 contre FO** **9 abstentions CFDT/CGT**

? **Budget soirée CE 2010**

Des soirées qui ne répondent pas aux attentes des salariés : 2000 places environ ce qui est insuffisant par rapport aux 12000 salariés de la DT. Seuls 500 salariés présents et 1500 non FT invités.

Au final nous préférons que des chèques cadeaux soient offerts ou des bons de réduction sur des billets de théâtres ou cabarets !

? **Subvention 2009 et 2010 aux associations :**

Reconduction des subventions : 20 votes pour à l'unanimité

Décision ANR adoptée : 15 votes pour SUD/CFDT/FO/CFE-CGC/UNSA **5 votes contre CGT**

Coopif : budget adopté à l'unanimité

Centre de loisir de Villecresnes : arrêt du subventionnement car le CLV est incapable de nous dire si des salariés de la DT IDF en bénéficie : **15 votes pour SUD/CFDT/FO/CFE-CGC/UNSA** **5 votes contre CGT**

CACF fin 2009 : versement des reliquats **Voté à 16 voix pour SUD/CGT/FO/CFE-CGC/UNSA**

CACF 2010 : Reconduction des subventions sous réserve que les associations présentent un projet vis-à-vis des salariés de la DT IDF : adoptée par 11 voix pour SUD/FO/CFE-CGC/UNSA

? **Noël enfant 2010**

2 propositions sont présentées : 1 soutenue par la sous commission enfance: Kermiland Aventure, parc d'attraction Porte de Versailles. Ce prestataire travaille depuis plusieurs années par le CE de SCE géré par la CGC avec succès et il a fait ses preuves.

10 votes pour CFE-CGC/UNSA/CFDT/CGT Proposition retenue

Proposition 2 présentée par Sud : Kermiland + Cirque Gruss. Pour la CFE-CGC/UNSA, nous pensons qu'il faut varier les spectacles d'année en année. Par ailleurs, la gestion de la répartition sur 2 spectacles risque de provoquer un nombre important de déçu s'ils ne peuvent obtenir leur choix.

8 votes pour SUD et 2 abstentions FO

La CFE-CGC/UNSA rappelle qu'elle défend le principe du tableau magique non discriminatoire, qui prend en compte le grade et le nombre d'enfants uniquement, et non pas le QF. Ce système correspond à un reversement d'environ 1000€ par personne.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Michael Lévasseur, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jean-Paul Gaziello, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Robert Amatu, Yvonne Alonzo, Patrick Roger.

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Brigitte Guy, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Prochain CE le 18 février 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>